



Date d'émission : 19 mai 2023

Version : 0

**Arrêt!** Les activités de travail à chaud peuvent-elles être évitées? Existe-t-il une façon sûre de les réaliser? Dans l'affirmative, ne les autorisez pas! Avant d'entreprendre ces activités, passez en revue toutes les mesures de sécurité. Il est nécessaire d'avoir le présent permis de travail à chaud pour toute opération temporaire comprenant des flammes nues ou produisant des arcs, de la chaleur ou des étincelles (par exemple, soudage, découpage, brasage, meulage, jointage, dégel des tuyaux, activités exigeant une application au chalumeau, etc.). Il se peut que des permis de travail ne soient pas autorisés pour plus d'un quart de travail.

Nom de l'entreprise :		Numéro de travail ou numéro de billet (One Call) :		Numéro de permis :	
<b>Instructions</b>			<b>Précautions à prendre</b>		
<p>La personne autorisant le permis doit aviser le personnel du système de suivi des billets (One Call) et :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>remplir la section « Précautions à prendre » qui se trouve sur le côté droit de ce formulaire;</li> <li>remplir dûment ce formulaire et en conserver une copie approuvée;</li> <li>remettre une copie approuvée à la personne compétente exécutant le travail à chaud.</li> </ol>			<input type="checkbox"/> La protection par gicleurs fonctionne (s'il y en a une), et un tuyau d'incendie, un approvisionnement en eau et des extincteurs portatifs sont disponibles conformément au <i>Code national de prévention des incendies</i> en vigueur. <input type="checkbox"/> Il existe un protocole et des procédures d'urgence en cas d'incendie qui sont écrits. <input type="checkbox"/> L'aire de travail est entourée d'un matériau ignifugeant pour empêcher la fuite d'étincelles ou de morceaux de métal chaud produits par le travail (s'il y a lieu). <input type="checkbox"/> Le matériel de travail à chaud est sécuritaire et en bon état de marche. <input type="checkbox"/> La personne exécutant le travail à chaud a reçu une formation sur la procédure de travail sécuritaire qui s'applique. <input type="checkbox"/> L'étiquette de permis de travail à chaud a été remplie (voir page 2) et est accrochée à un endroit bien visible dans l'aire de travail. <b>Périmètre de sécurité de 35 pi (11 m)</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Les liquides inflammables, la poussière, les fibres et les dépôts huileux sont enlevés, et les planchers sont bien balayés. <input type="checkbox"/> L'atmosphère explosive dans la zone est éliminée. (Les activités de travail à chaud ne doivent pas être effectuées dans une zone classifiée à moins d'être rendue sécuritaire.) <b>Résultat du test :</b> <input type="checkbox"/> Les activités à proximité ont été évaluées en vue de déterminer les conditions qui pourraient être touchées par les travaux. <input type="checkbox"/> Le chemin d'accès où il pourrait y avoir des étincelles a été évalué. <input type="checkbox"/> Les planchers combustibles sont mouillés, couverts de sable humide ou de plaques résistantes au feu. <input type="checkbox"/> Toute autre matière combustible est enlevée dans la mesure du possible. Sinon, une protection est offerte avec des coussins, des bâches et des écrans métalliques de soudage approuvés. <input type="checkbox"/> Toute ouverture dans le plancher et les murs est bouchée. <input type="checkbox"/> Des bâches résistantes au feu et des écrans de protection métalliques sont fournis lorsque cela est nécessaire. <input type="checkbox"/> Les conduits et les transporteurs qui peuvent véhiculer des étincelles jusqu'à des articles combustibles éloignés sont protégés ou arrêtés. <input type="checkbox"/> Un extincteur approprié se trouve dans l'aire des activités de travail à chaud. <b>Travail sur les murs, les plafonds ou les toits</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/> La construction est incombustible et ne présente ni revêtement ni isolant combustible. <input type="checkbox"/> Les planchers combustibles sont mouillés, couverts de sable humide ou de plaques résistantes au feu. <input type="checkbox"/> Des bâches résistantes au feu sont suspendues sous l'aire de travail. <input type="checkbox"/> Les matières combustibles de l'autre côté des murs, sur les plafonds et sur les toits sont éloignées. <b>Travail sur un équipement fermé (par exemple, à l'extérieur des réservoirs)</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/> L'équipement fermé est débarrassé de toute matière combustible. <input type="checkbox"/> Les conteneurs sont purgés des liquides ou vapeurs inflammables. <input type="checkbox"/> Les appareils, la tuyauterie et l'équipement sous pression sont mis hors service, isolés et aérés. <b>Travail dans des espaces clos (par exemple, à l'intérieur des réservoirs)</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Sans objet <input type="checkbox"/> La ventilation est adéquate. <input checked="" type="checkbox"/> L'atmosphère a été vérifiée avec un détecteur de gaz conformément au Permis d'accès aux espaces clos. <input type="checkbox"/> L'aire de travail est purgée de toute vapeur inflammable ou toxique. <input type="checkbox"/> Les autres permis sont remplis lorsque cela est nécessaire : verrouillage et étiquetage, travail en hauteur, travaux électriques sous tension. <b>Avis relatifs aux activités de travail à chaud et à la sécurité incendie</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> L'emplacement de l'alarme incendie la plus près est connu. <input type="checkbox"/> S'il n'y a pas d'alarme, quelle méthode sera utilisée pour donner l'alerte? (Énumérer les autres précautions ci-après.) <input type="checkbox"/> Les trajets d'évacuation en cas d'urgence sont entretenus et connus des membres du personnel. <b>Surveillance incendie – vérification de l'aire de travail à chaud</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Une surveillance incendie sera exercée pendant le travail et 60 minutes par la suite, y compris durant les pauses. <input type="checkbox"/> Une surveillance incendie peut être nécessaire dans l'air supérieure et l'air inférieure voisines. <input type="checkbox"/> La personne responsable de la surveillance incendie dispose d'extincteurs appropriés. <input type="checkbox"/> La personne responsable de la surveillance incendie sait se servir de l'équipement et sonner l'alarme. <input type="checkbox"/> La personne responsable de la surveillance incendie dispose d'un moyen d'appeler les secours si cela est nécessaire. <input type="checkbox"/> La personne responsable de la surveillance incendie peut bien voir l'aire de travail à chaud et y a accès. <input type="checkbox"/> Les vérifications finales sont planifiées par la personne responsable de la surveillance incendie.		
<b>Renseignements sur le permis</b>					
Personne exécutant le travail à chaud <input type="checkbox"/> Membre du personnel de l'administration aéroportuaire de Winnipeg <input type="checkbox"/> Entrepreneur ou locataire		Personne responsable de la surveillance incendie <input type="checkbox"/> Membre du personnel de l'administration aéroportuaire de Winnipeg <input type="checkbox"/> Entrepreneur ou locataire			
Nom :		Nom :			
Tél. :		Tél. :			
<b>Emplacement ou bâtiment, étage, n° de la salle :</b>					
Brève description des travaux :					
Objectif des travaux :					
Date de la réalisation des travaux (AA-MM-JJ) :		Heure de début (00 h 00 min) :			
<b>Type de travail à chaud prévu ou équipement utilisé</b>					
<input type="checkbox"/> Découpage ou meulage <input type="checkbox"/> Jointage <input type="checkbox"/> Soudage <input type="checkbox"/> Dispositif oxyacétylénique (avec muni d'un intercepteur de rentrée de flamme) <input type="checkbox"/> Propane <input type="checkbox"/> Appareil de chauffage <input type="checkbox"/> Éclairage temporaire <input type="checkbox"/> Travaux au chalumeau <input type="checkbox"/> Dégel <input type="checkbox"/> Oxygène <input type="checkbox"/> Autre ou sans objet					
<b>Équipement de protection individuelle requis :</b>					
<input type="checkbox"/> Masque de soudeur muni de filtres de protection oculaire appropriés <input type="checkbox"/> Gants de soudeur <input type="checkbox"/> Veste ou vêtements de cuir <input type="checkbox"/> Protège-tête <input type="checkbox"/> Dispositif de protection antibruit <input type="checkbox"/> Chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> Respirateur — Modèle ou cartouche : <input type="checkbox"/> Autre :					
<b>Personne exécutant le travail à chaud</b>					
Signature :					
<i>J'atteste que les renseignements ci-dessus sont exacts, que les précautions cochées sur la liste de contrôle et d'autres mesures seront prises pour prévenir les incendies et que les activités de travail à chaud ne commenceront pas sans les approbations et avis appropriés.</i>					
<b>Personne responsable de la surveillance incendie</b>					
Signature :					
<i>Je confirme que, avant de quitter l'aire de travail à chaud, j'effectuerai des inspections après le travail à chaud pendant 60 minutes et j'aviserai le personnel du système de suivi des billets (One Call) au 204-987-9798 quant à l'inspection finale.</i>					
<b>AUTORISATION DE PERMIS (RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)</b>					
Nom :					
Signature :					
<input checked="" type="radio"/> ACCEPTÉE <input type="radio"/> REJETÉE		Date :			
<b>Dates d'activation et d'expiration du permis</b>					
Activation du permis	Date :	Heure :			
Expiration du permis	Date :	Heure :			
Date et heure d'achèvement	Date :	Heure :			
Vérification finale de la personne responsable de la surveillance incendie	Date :	Heure :			
<b>INITIALES :</b>					

**REMARQUE IMPORTANTE!** Si l'exécution des travaux exige une mise hors service des systèmes (par exemple, protection-incendie, informatique, approvisionnement en eau, électricité, système de chauffage, de ventilation et de climatisation, terrain d'aviation, accessibilité, sécurité), il est OBLIGATOIRE d'obtenir un **PERMIS DE MISE HORS SERVICE DES SYSTÈMES** avant d'entreprendre les activités de travail à chaud.



# AVERTISSEMENT

## ACTIVITÉS DE TRAVAIL À CHAUD EN COURS GARE AU FEU!

En cas d'urgence :

Appelez la ligne d'urgence de l'aéroport au 204-987-9797 (24 h/24).	
Composez le [	] ou le 911.
Numéro de billet (One Call) :	
Autres demandes ou questions non urgentes : 204-987-9798.	

### SURVEILLANCE INCENDIE

Il doit y avoir une surveillance incendie pendant toute la durée des activités. Elle doit être effectuée sans interruption pendant le déjeuner, les pauses et les quarts de travail suivants.

**Une inspection complète de l'aire de travail et des aires voisines doit être effectuée toutes les 30 minutes, et ce, jusqu'à au moins 60 minutes après la fin des travaux.** La personne autorisant le permis ou la personne désignée déterminera la durée appropriée de la surveillance incendie en fonction du type de travail à chaud effectué et du risque d'incendie.

Veuillez remettre l'étiquette de travail à chaud à la personne autorisant le permis qui est chargée des activités de travail à chaud à la fin de la surveillance incendie.